



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 472-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 400-12 AFIN D'AUTORISER L'USAGE DE SERVICE DE CAMIONNAGE ET MACHINERIE LOURDE DANS LA ZONE I-2

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim, à l'effet que le Conseil municipal de St-Léonard-de-Portneuf a adopté, à la séance ordinaire du 1^{er} février 2021, le règlement # 472-20 modifiant le règlement de zonage # 400-12 afin d'autoriser l'usage de service de camionnage et machinerie lourde dans la zone I-2.

Ce règlement est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement, du développement et aux dispositions du document complémentaire suite à la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf, le 19 mars 2021.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf. Il est à noter qu'en raison du respect des mesures sanitaires, vous devez prendre rendez-vous en appelant au numéro de téléphone 418-337-6741 poste 105 ou en écrivant au urbanisme@derytele.com.

Saint-Léonard-de-Portneuf, le 30 mars 2021

Francine Hébert
Directrice générale intérim
